

CACES® R482 Catégorie F Recyclage - option AIPR (opérateur)

R482

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier selon la recommandation
CACES® R482

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Maîtriser la conduite des engins de chantier conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) pour réussir le test CACES® R482 et obtenir le certificat correspondant.

OPTIONS POSSIBLES (nous consulter):

Télécommande, chargement / déchargement porte-engin,

Public Visé

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantier avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum.
Être reconnu apte à la conduite d'engins par la médecine du travail.
Savoir lire et comprendre le français.
Prévoir ses EPI : casque, gants, bouchons anti-bruit, vêtements de travail, gilet haute visibilité, chaussures de sécurité.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Acquérir les compétences nécessaires à la conduite de l'engin de chantier concerné en situation de travail.
Être capable de mobiliser les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique pour conduire l'engin en sécurité,
Identifier les risques liés à l'utilisation de l'engin de chantier.
Maîtriser les méthodes et les moyens de prévention de ces risques.
Option AIPR : Identifier les risques d'endommagement des ouvrages à proximité des travaux et leurs conséquences sur la sécurité, l'environnement et la continuité de service.
Option AIPR : Être capable de prévenir ces risques et de limiter les conséquences en cas d'endommagement.

Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à la conduite d'engins en toute sécurité et d'exercices pratiques.
Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Formation théorique :

Support de cours multimédia et vidéo
Tests d'entraînement CACES®
Livret de formation remis à chaque stagiaire

Formation pratique :

Exercices d'application sur le site d'évolution

Moyens pédagogiques :

1 salle de formation équipée

Parcours pédagogique

Une partie théorique :

Réglementation : connaissances générales
Technologie des engins de chantier
Les principaux types des engins de chantier
Les catégories de CACES®
Règle de circulation applicable aux engins de chantier
Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
Exploitation des engins de chantier
Vérification d'usage des engins de chantier

Option IPR opérateur Module théorique :

Identifier les réseaux (souterrains/aériens)
Évaluer les risques (énergie, atteintes)
Préserver les réseaux existants
Appliquer la règle des 4 A en cas d'incident
Détecter les dangers et imprécisions
Environnement, marquages, signalisations, repérage, terrain

Une partie pratique :

Prise de poste et vérifications
Conduite et manœuvres : Adéquation - Gestes de commandement - Mouvements simples et mouvements combinés - Circulation - Stabilité de l'engin
Opérations de levage
Travaux de base
Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

1 aire d'exercice
Matériel adapté

Qualification Intervenant-e-s

Formateur qualifié, professionnel et suivi selon notre processus qualité

Testeur qualifié par un organisme certificateur.

Méthodes et modalités d'évaluation

Test QCM et test pratique. Validation : Obtention du CACES® (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité) permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite Durée de validité : 10 ans

En cas de réussite à une catégorie, il est possible, pendant 12 mois, de passer une autre catégorie de la même famille dans n'importe quel centre CACES, sans repasser la théorie.

En cas d'échec à l'une des deux parties, théorique ou pratique, la partie réussie reste valable pendant 12 mois. Durant ce délai, seule une présentation de la partie échouée pourra être faite, et uniquement dans notre centre.

Modalités d'accessibilité handicap

Afin de garantir l'accessibilité de nos formations, toute personne en situation de handicap ou rencontrant une problématique spécifique (moteur, sensoriel, visuel, auditif, psychique, cognitif, mental, de santé, autre) est invitée à contacter notre référent handicap, au 05 65 69 62 64, afin d'envisager les adaptations nécessaires.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

	Durée	Effectif
	14.00 Heures	2 Jours
		1 à 6 Personnes



Contactez-nous !

Vanessa BOUCHEREAU
Assistante Formation

Tél. : 0630500759

Mail : vanessa@hauteur-securite.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030
F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049

